

Plus d'égalité, moins de faim

Les femmes en première ligne

●●● **Jean-Claude Huot**, Cossonay
Secrétaire romand d'Action de Carême

Imaginez que toutes les personnes qui, sans être payées, éduquent leurs enfants, soignent leurs parents âgés ou malades, font le ménage, la cuisine, les commissions, la vaisselle, la lessive ou le repassage décident de faire la grève. Les conséquences seraient pires encore que celles de la grève du sexe racontée dans le film *La source des femmes* de Radu Mihaileanu.¹ L'ensemble de l'économie serait en panne, de la finance à la production de montres, du tourisme à la centrale laitière. Car ces activités « productrices » ne peuvent subsister si le travail domestique et de soins - les activités « reproductives » - n'est pas accompli. Pourtant la comptabilité nationale, le fameux produit national brut (PNB), ignore ces dernières. Là est tout le paradoxe.

Les contraintes de l'économie pèsent fortement sur la société. Or la connaissance que l'on en a est tronquée. Les prestations nécessaires à la vie des ménages, parce qu'elles ne sont pas rémunérées, ne sont pas prises en compte dans la comptabilité nationale, donc ne jouent aucun rôle dans les choix politiques des gouvernements.

Pourtant cette part de l'économie est énorme. Dans une étude pilote, l'Office fédéral de la statistique l'a évaluée à 7,3 milliards d'heures par année, alors que les activités productrices en comptabilisent 6,7 milliards.² Converties en francs, on arrive à un montant de 221 milliards de francs en 2000,³ autrement dit à 70 % de la valeur ajoutée de l'économie monétisée !⁴ La valeur créée par le travail effectué à la maison dépasse ainsi largement les deux tiers de la valeur ajoutée du travail accompli au bureau ou à l'atelier.

Production des femmes

Qui assume ce travail reproductif non rémunéré et non comptabilisé ? La réponse est sans appel : en Suisse, en 2007, les femmes ont consacré en moyenne 30 heures par semaine aux

église

La Campagne œcuménique de Carême affirme qu'une égalité effective entre femmes et hommes renforcerait la sécurité alimentaire des familles et serait favorable à un développement mondial durable. Dans la lignée de Rio+20, elle propose ainsi un modèle économique cyclique comme alternative avantageuse à l'économie de croissance, paradoxalement appauvrissante.

- 1 • Un thème déjà visité, mais sous un autre angle, par Aristophane au V^e siècle av. J.-C., dans la comédie *Lysistrata*, où les femmes des cités grecques, pour ramener la paix, décident de ne plus s'offrir aux hommes tant qu'ils combattent. (n.d.l.r.)
- 2 • **Ueli Schiess, Jacqueline Schön-Bühlmann**, *Compte satellite de production des ménages, projet pilote pour la Suisse*, Neuchâtel, OFS 2004, pp. 67 et 68.
- 3 • Idem, p. 35.
- 4 • Idem, p. 55.

église

La faim dans le monde pourrait diminuer de 15 % si l'égalité entre hommes et femmes était effective.

activités reproductives (31,4 en 1997), contre 18,1 heures (15,7 en 1997) pour les hommes.⁵

En Afrique, en Asie et en Amérique latine, l'invisibilité des activités reproductives est encore plus grave que dans les pays industrialisés. D'une part, les soins aux enfants, aux malades ou aux personnes âgées compensent souvent le manque de prestations de l'Etat ; d'autre part, une bonne partie de la production agricole n'apparaît pas sur les marchés car elle est consommée par les familles qui les produisent. Dans ces régions du monde, les femmes réalisent donc non seulement l'essentiel des activités reproductives, mais elles jouent également un rôle primordial pour la production alimentaire domestique.

La FAO, l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation, a mis en lumière ce rôle dans son dernier rapport général.⁶ Les femmes représentent en moyenne 43 % de la main-d'œuvre agricole. Cette proportion peut atteindre 50 % en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne.

Philippines



Or l'accès aux moyens de production (terre, eau, semences, engrais) est plus difficile pour les femmes que pour les hommes. « Les femmes, dans toutes les régions, ont moins de terre et de bétail que les hommes, utilisent moins de semences améliorées, achètent moins d'intrants comme les engrais, recourent moins au crédit ou aux assurances, ont un niveau d'instruction inférieur et ont en général un accès moindre aux services de vulgarisation. »⁷

En Afrique, par exemple, les femmes ne possèdent directement qu'1 % des terres et n'ont accès qu'à 10 % des crédits accordés à la petite paysannerie. Pourtant elles assument 60 % de la production vivrière.⁸ Dès lors, affirme la FAO, si les femmes disposaient d'un accès aux ressources productives similaire à celui des hommes, leur productivité augmenterait sensiblement, de manière à sortir de la faim chronique entre 100 et 150 millions de personnes dans le monde.

Une économie verte

Action de Carême et Pain pour le prochain sont convaincues que cette affirmation est juste. Elles en ont fait le slogan de la Campagne œcuménique du Carême 2012, portée également par Etre partenaires. Mais pour ces organisations, il importe aussi de veiller au type d'agriculture à promouvoir. Il ne

- 5 • *Temps consacré au travail domestique et familial : évolutions de 1997 à 2007*, Neuchâtel, OFS 2009, p. 25.
- 6 • *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011, le rôle des femmes dans l'agriculture*, Rome, FAO 2011, 160 p.
- 7 • Idem, p. 8.
- 8 • *Communiquer le genre pour le développement rural*, Bruxelles, FAO/Dimitra 2011, p. 18.

suffit pas, comme lors de la « révolution verte » en Asie, de faire passer les rendements de 2 à 10 tonnes de riz par hectare à coup d'irrigation, d'engrais et de semences améliorées. Car si ce saut technique exclut de la terre les petits paysans trop pauvres pour accéder aux moyens de production, on n'aura fait que déplacer le problème de la faim, sans le résoudre fondamentalement.

De surcroît, la mécanisation, les intrants chimiques et la concentration de la propriété foncière provoquent de multiples problèmes environnementaux (épuisement des sols, surconsommation de l'eau, émissions de gaz à effet de serre...) et ignorent tout le savoir lié aux activités domestiques, à la culture des jardins familiaux ou communautaires reste en marge de l'agriculture mécanisée, incluse dans les comptes nationaux. Il est, dans la plupart des régions du monde, en mains féminines et joue un rôle primordial dans le maintien de la diversité biologique.

De nombreuses études citées lors du colloque d'octobre 2010, *Du grain à moudre*, de l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève l'ont montré : « Au Sahel, où les contraintes du milieu sont particulièrement sévères, les femmes, chargées de la collecte du bois, parcourraient des distances considérables pour éviter de couper du bois vert [...].

9 • **Isabelle Hillenkamp**, in *Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire*, (Dir.) C. Verschuur, Actes des colloques genre et développement, Berne/Genève, DDC-Commission nationale suisse pour l'UNESCO / IHEID 2011, pp. 387-388.

10 • **Hella Hoppe et Otto Schäffer**, « Pour qui l'économie verte est-elle verte ? » in *Repères 2/2011, Sur pied d'égalité, l'égalité entre hommes et femmes*, Pain pour le prochain et Action de Carême 2011, p. 15.

Au Brésil, la campagne de 2007 du Mouvement des femmes paysannes, dont le slogan était *Produisons de la nourriture saine, prenons soin de la vie et de la nature*, a mis en avant le lien étroit existant entre pratiques agropastorales des femmes, préservation de la biodiversité et souveraineté alimentaire [...]. Sur le plateau semi-aride du Decan (au sud de l'Inde), [...] l'association des cultures et des variétés est une stratégie couramment utilisée par les petites paysannes pour minimiser le risque de perte de récolte et consolider la sécurité alimentaire de leur foyer. »⁹

Le savoir des femmes

Quand on parle d'économie verte, il est dès lors primordial de promouvoir des modes de production agricole plus durables et de veiller à ce que le soutien à l'agriculture, heureusement à nouveau valorisé après la crise du prix des céréales en 2008, permette également aux femmes de contribuer de manière décisive à la sécurité alimentaire par la pratique d'une agriculture durable.

Ce sera là l'un des grands enjeux de la conférence de Rio de juin 2012, appelée à revenir sur la notion de développement durable lancée à Rio vingt ans auparavant, en 1992 : valoriser le savoir et les compétences des femmes et rappeler que le développement durable a également un volet social et inclut toutes les activités reproductives.¹⁰

Grâce à l'approche « genre », qui différencie la situation des hommes et des femmes dans la société, on constate non seulement les différences de contribution, mais également les inégalités d'accès au pouvoir, aux décisions, aux ressources. Ces inégalités doivent être combattues car hommes et femmes sont revêtus d'une égale dignité.

L'avenir est dans la justice

Dans les réflexions théologiques et les propositions liturgiques¹¹ de la Campagne œcuménique, il y est fait allusion. Hommes et femmes ont été tous deux créés à l'image de Dieu. Et en plus, ils et elles sont appelés à s'appuyer l'un sur l'autre. « Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul. Je veux lui faire une aide qui lui soit accordée » (Gn 2,18). Or cette aide n'est pas une servante, mais une alliée, une compagne qui va sauver la cordée si elle s'égaré. Ce terme, dans l'Ancien Testament, désigne « le secours que Dieu donne dans des situations de détresse ».¹²

Si l'on passe de la théologie de la Création à la théologie du Salut, on retrouve une affirmation qui place homme et femme sur un même pied. Saint Paul affirme : « Il n'y a plus l'homme et la femme. » Non qu'il veuille abolir les différences entre les sexes, mais il souli-

gne que l'union en Christ va au-delà des conflits et invite à rétablir la justice dans les relations sociales.

Cette double affirmation biblique fait germer une conviction essentielle : les personnes qui portent le souci des tâches reproductives, majoritairement des femmes, doivent disposer de tous les droits et pouvoirs liés à cette responsabilité. Nous le voyons très concrètement : là où ces droits sont mis en œuvre, où les femmes jouissent du pouvoir de diriger leur commerce, leur culture, où elles participent pleinement à la prise de décision communautaire relative à la gestion des stocks ou des terres, où elles peuvent discuter des budgets familiaux avec leur mari, tout le monde en profite.

Cette reconnaissance des travaux assumés majoritairement par les femmes contribue de manière essentielle à renforcer une économie solidaire, respectueuse des cycles de vie. Cette économie cyclique s'oppose à l'économie de croissance sans fin, destructrice de la société et de la nature qui domine actuellement. Elle seule est durable, porteuse d'avenir. Elle existait avant l'économie de marché actuelle et elle subsistera après sa mort. Mieux voir la contribution des femmes permet ainsi de distinguer une véritable alternative au modèle dominant.

J.-Cl. H.

Votez pour un projet

A VOICE IN RIO

Dans le cadre de la Campagne œcuménique, Action de Carême et Pain pour le prochain présentent six portraits

de femmes, de six pays différents, pour six exemples de projets qui renforcent la sécurité alimentaire, l'égalité entre hommes et femmes et contribuent à développer localement une agriculture durable et biologique. Dans la plupart des cas, ces projets dépendent aussi des hommes car sans eux aucun changement durable n'est possible.

Un de ces projets sera présenté en juin prochain au Sommet des Nations Unies de Rio. Le public, dans une action appelée *A voice in Rio*, est invité à sélectionner ce projet sur le site de la Campagne œcuménique (www.droitalimentation.ch), ainsi que sur Facebook.

11 • In *l'Info-campagne* et le cahier liturgique de la Campagne œcuménique 2012. Accessible au secrétariat d'Action de carême, au ☎ 021 617 88 81 ou sur www.droit-alimentation.ch, onglet *Matériel pour les paroisses*.

12 • **Anne-Marie Pelletier**, *Le signe de la femme*, Paris, Cerf 2006, p. 39.

Excision et circoncision

Des amalgames trompeurs

● ● ● **Jacques Petite**, Martigny
Médecin

L'excision et la circoncision sont deux pratiques dont l'origine se perd dans la nuit des temps. La première représentation de la circoncision date du III^e millénaire avant J.-C. en Egypte, région dont elle semble être originaire selon les historiens-voyageurs grecs de l'Antiquité (Hérodote, Diodore de Sicile et Strabon). Ce dernier l'associe à l'excision et jusqu'à récemment les traités parlaient de « circoncision féminine ». Si les deux pratiques ont souvent été associées, elles n'ont de fait en commun que leur cible, l'organe sexuel, l'âge où elles sont effectuées, l'enfance, et peut-être leur signification première, la marque de l'appartenance à une tribu ou une ethnie. Pour le reste, elles diffèrent absolument.

- 1 • Par exemple **Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh**, auteur de *Circoncision masculine, circoncision féminine : débat religieux, médical, social et juridique*, Paris, Harmattan 2001, 538 p.
- 2 • Celui/celle qui pratique l'excision risque une peine pouvant aller de 180 jours-amendes à 10 ans de prison. En 2003, une étude médicale a recensé en Suisse 6700 femmes excisées (en très grande majorité dans leur pays d'origine).
- 3 • « Mutilations sexuelles : un combat enfin reconnu », in *choisir* septembre 2001, pp. 26-28. Cet article est aussi consultable sur notre site Internet : www.choisir.ch. (n.d.l.r.)

Une coutume funeste

L'excision est une mutilation cruelle, aux conséquences néfastes, parfois même gravissimes pour les femmes qui l'ont subie. Il est impossible de lui trouver la moindre utilité pour la santé physique de la femme, pour la santé publique ou pour l'équilibre de la société. Elle est pourtant encore largement pratiquée, en particulier en Afrique subsaharienne, mais aussi en Europe et même en Suisse où la loi est devenue récemment plus sévère.² Les chiffres donnés par Valérie Bory dans son excellent plaidoyer contre les mutilations sexuelles en 2001³ n'ont probablement pas beaucoup varié, malgré les campagnes menées à la fois par les autorités, par les sages-femmes africaines et par des ONG à majorité féminine où l'engagement de nombreuses femmes est admirable.

L'excision est interdite dans tous les pays concernés, même les plus musulmans comme le Soudan. La persistance de cette funeste coutume est due à plusieurs facteurs : dominance masculine, structure de la famille africaine traditionnelle où une jeune fille non excisée ne pourra pas se marier (ce qui dans ce contexte de pauvreté

société

Le 6 février est décrété par l'ONU Journée internationale contre les mutilations génitales féminines. Chaque année dans le monde, trois millions sont exposées à de telles amputations (OMS 2008). En Suisse, le Parlement a accepté l'an passé une nouvelle norme pénale qui réprime les auteurs de ces mutilations, même si le délit a lieu à l'étranger. Si tout le monde salue la mesure, certains y voient une discrimination à l'encontre des hommes, car elle ne sanctionne pas la circoncision masculine faite sans raison médicale.¹ Les deux cas sont-ils comparables ?